

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 134 (1989)  
**Heft:** 9

## Werbung

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

amaigris. En cas de nouvelles tensions entre les superpuissances, une menace semblable à celle du temps de la guerre froide pourrait se faire jour à nouveau.

La situation, pour la Suisse et son armée, pourrait cependant se modifier si la CE atteignait ou s'approchait de son objectif d'une union européenne à caractère fédératif et si d'autres Etats européens entraient dans la Communauté, en sorte que la Suisse serait alors isolée au milieu de cette Union. La neutralité de la Suisse serait-elle alors encore justifiée et quel serait en ce cas le rôle de son armée? Il est bien

difficile de le dire aujourd'hui, puisque cela dépendra des circonstances du moment. Il serait notamment décisif, si la Suisse entrait elle-même dans la Communauté, de savoir quels seraient les autres Etats qui en feraient partie et quelles tensions internationales à l'échelle européenne et mondiale existeraient à ce moment-là qui pourraient encore justifier une politique de neutralité de la Suisse.

D. Sch.

*Tiré de l'ASMZ. Adaptation RMS.*

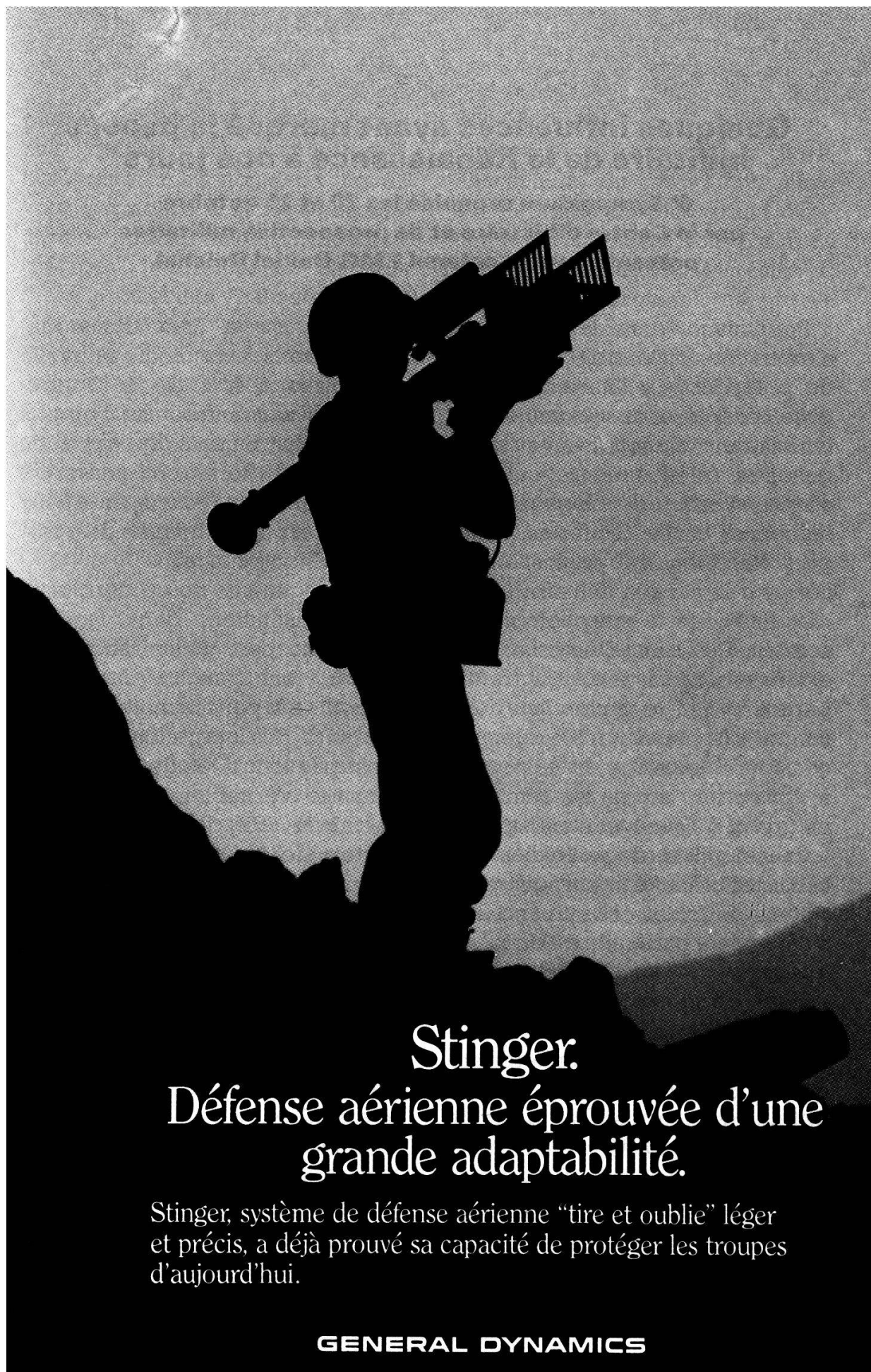
# Droit au stock

**Partenaire N° 1 pour l'emballage  
et l'hygiène d'entreprise**



**muhlebach**

Case postale 123, 1217 Meyrin 2  
Genève Tél: 022/82 82 50



# Stinger.

Défense aérienne éprouvée d'une  
grande adaptabilité.

Stinger, système de défense aérienne "tire et oublie" léger et précis, a déjà prouvé sa capacité de protéger les troupes d'aujourd'hui.

**GENERAL DYNAMICS**